

## Communiqué de presse



### Contact presse

Département de l'information et de  
la communication  
01 40 15 83 31  
service-presse@culture.gouv.fr

[www.culturecommunication.gouv.fr](http://www.culturecommunication.gouv.fr)

[www.facebook.com/ministere.culture.communication](https://www.facebook.com/ministere.culture.communication)

<https://twitter.com/MinistereCC>

## **Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication, a rencontré Nicolas Bourriaud, directeur de l'Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris, vendredi 20 juin 2014.**

Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication, a reçu le vendredi 20 juin 2014 Monsieur Nicolas Bourriaud, directeur de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris, pour évoquer avec lui la situation et l'avenir de l'établissement dont il a la charge. Tout en lui renouvelant sa confiance, elle lui a rappelé sa vigilance sur les conditions de travail de tous les agents et la qualité du dialogue social dans l'école et son souhait que la qualité de travail de l'ensemble des équipes pédagogiques et des étudiants soient au cœur de son projet.

L'École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris est l'un des établissements les plus prestigieux de l'enseignement supérieur culturel. L'ENSBA est membre fondateur de la communauté d'universités Paris-Sciences et Lettres par l'association "Art et Recherche" qui rassemble cinq établissements parisiens sous tutelle du Ministère : outre l'ENSBA, le Conservatoire national supérieur d'art dramatique, le Conservatoire national supérieur de musique et de danse, l'École nationale supérieure des arts décoratifs, et la FEMIS. Nicolas Bourriaud préside cette association en 2014.

Nicolas Bourriaud, critique d'art, essayiste et commissaire d'exposition internationalement reconnu, a été invité par la Ministre à lui présenter rapidement un projet qui prenne en compte les préconisations de la cour des comptes sur l'ensemble des missions (pédagogique, patrimoniale, culturelle) de l'École et qui veille au renforcement des liens avec l'École d'architecture de Paris Malaquais avec laquelle l'ENSBA partage ses locaux. Elle lui a demandé de participer aux réflexions qui seront engagées par la direction générale de la création artistique sur les rapprochements pédagogiques et la mutualisation des moyens des Ecoles d'Art du Grand Paris.

Une lettre de mission sera adressée au directeur sur la base du projet qui lui a été demandé, et dont il sera invité à présenter un premier bilan à l'été 2015.

La Ministre sera attentive à ce que cette école magnifique bénéficie d'un projet innovant, ouvert sur le monde et sur l'ensemble des acteurs de l'art et de l'enseignement supérieur, et surtout partagé avec l'ensemble de ses équipes.

Paris, le 23 juin 2014